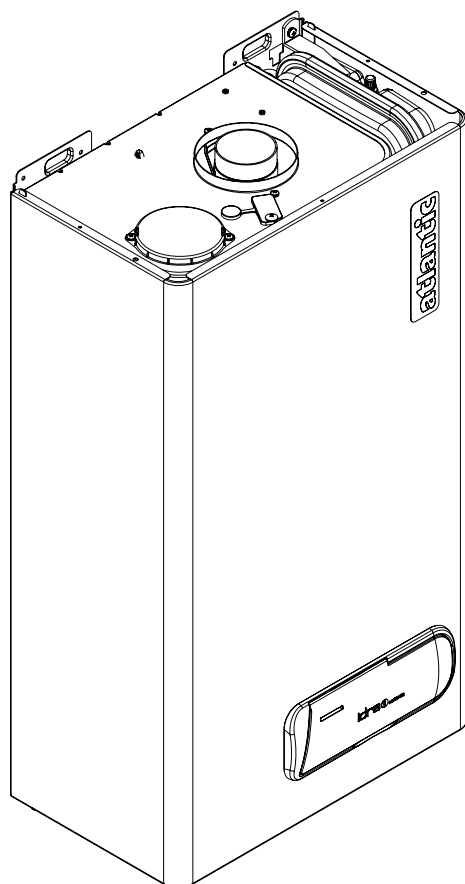


IDRA MICRO 5024 V

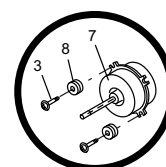
Code 021762 - 24 kW

Chaudière gaz ventouse C12, C32 et C42

Catégorie II_{2E+ 3+} (gaz naturel et gaz de pétrole
liquéfiés)



Document 1372-1 - Edition 07/07/2009



**Notice de référence
destinée au professionnel**

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE
Téléphone: 03.28.50.21.00
Fax: 03.28.50.21.97
RC Hazebrouck
Siren 440 555 886

atlantic

Matériel sujet à modifications sans préavis.
Document non contractuel.

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE



Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être exécutées

SOMMAIRE

1 RECOMMANDATIONS	page	4
2 PRESENTATION DE L'APPAREIL	page	4
2.1 Colisage	page	4
2.2 Accessoires	page	4
2.3 Caractéristiques générales	page	5
2.3.1 Dimensions	page	5
2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière	page	5
2.3.3 Données techniques	page	6/7
2.4 Principe de fonctionnement	page	8
2.4.1 Eléments fonctionnels	page	8
2.4.2 Tableau de commande	page	9
2.4.3 Circuit hydraulique	page	9
3 INSTRUCTION POUR L'INSTALLATEUR	page	11
3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	page	11
3.2 Local d'implantation	page	11
3.3 Raccordements hydrauliques	page	11
3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau	page	11
3.3.2 Montage de la platine de préraccordement	page	11
3.4 Raccordement gaz	page	11
3.5 Raccordement conduits ventouses	page	11
3.5.1 Ventouse concentrique horizontale (type C12)	page	11
3.5.2 Ventouse concentrique verticale (type C32)	page	11
3.5.3 Montage des différents types de ventouse	page	13
3.6 Raccordements électriques	page	14
3.7 Remplissage de l'installation	page	16
3.8 Vidange de l'installation	page	16
3.9 Vérification et mise en service	page	17
3.10 Anomalies de fonctionnement	page	18
3.11 Réglages	page	18
3.11.1 Réglage de la puissance maximum sanitaire	page	18
3.11.2 Réglage de la puissance minimum sanitaire	page	18
3.11.3 Réglage des mini et maxi électrique chauffage	page	19
3.12 Changement de gaz	page	20
3.13 Entretien	page	21
3.13.1 Programme d'entretien périodique	page	21
3.13.2 Entretien des différents circuits	page	21
3.13.3 Vérification des paramètres de combustion	page	21
4 PIECES DETACHEES	page	22
5 CONDITIONS DE GARANTIE	page	27

1 RECOMMANDATIONS

⚠ Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en soignant particulièrement chaque composant de façon à protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout risque d'accident. Nous recommandons donc au personnel qualifié de faire très attention aux branchements électriques lors de chaque intervention (fils correctement raccordés sur les différents borniers).

⚠ Ce manuel d'instruction fait partie intégrante de la chaudière: s'assurer que l'appareil en soit toujours équipé, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert sur une autre installation.

⚠ L'installation de la chaudière et toutes les opérations d'assistance et d'entretien doivent être exécutées par un professionnel qualifié.

⚠ Il est conseillé à l'installateur d'instruire l'utilisateur sur le fonctionnement de l'appareil et sur les règles fondamentales de sécurité.

⚠ Cette chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causés par un usage impropre.

⚠ Après avoir retiré l'emballage, s'assurer de l'intégrité et du bon état de son contenu. En cas de non correspondance, prière de s'adresser au revendeur qui a fourni l'appareil.

⚠ La soupape de sécurité de l'appareil doit être raccordée à l'égout via un collecteur approprié. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

⚠ Durant l'installation, il est nécessaire d'informer l'utilisateur que:
- en cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- il doit vérifier régulièrement que la pression de l'eau de l'installation hydraulique soit comprise entre 1

et 1,5 bar. En cas de nécessité, il doit faire intervenir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- en cas de non utilisation de la chaudière durant une longue période, il est conseillé de fermer l'alimentation du gaz ainsi que l'interrupteur général électrique. S'il y a risque de gel, il faut vidanger la chaudière et l'installation, ou consulter le professionnel assurant le suivi pour l'insertion d'un produit antigel

- l'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an par le professionnel assurant le suivi.

En ce qui concerne la sécurité, il est utile de se rappeler que:

● l'usage de la chaudière est déconseillé aux enfants ou aux personnes inaptes sans assistance

● en cas d'odeur de gaz, ne pas fumer. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz

● ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides

● avant d'exécuter les opérations d'entretien et de maintenance, débrancher électriquement la chaudière en plaçant le sélecteur de fonction sur "⏻" et en coupant l'interrupteur bipolaire placé sur l'alimentation électrique de l'appareil

● il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou les indications du constructeur

● ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si cette dernière est débranchée du réseau d'alimentation électrique

● ne pas boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local où l'appareil est installé

● ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé

● ne jamais laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants.

2 PRESENTATION DU MATERIEL

2.1 Colisage

La chaudière est livrée en 3 colis:

- 1 colis chaudière
- 1 colis platine de pré raccordement (code 073362)
- 1 colis ventouse au choix:
 - code 073265 pour les versions horizontales Ø 60-100
 - code 073268 pour les versions 3CE

ou 1 colis adaptateur chaudière:

- code 073266 pour les versions horizontales ou verticales Ø 80-125. Les rallonges, coudes et terminal sont des fournitures ATLANTIC (en vertical), POUJOLAT ou UBBINK.

2.2 Accessoires

- Kit propane (code 073366),
- Sonde extérieure,
- Kit plancher chauffant,
- Dossier écarteur pour passage des tuyauteries à l'arrière de la chaudière,
- Thermostats d'ambiance simple ou programmable,
- Filtre pour installation,
- Coudes et rallonges pour ventouse horizontale Ø 60-100.

2.3 Caractéristiques générales

2.3.1 Dimensions en mm

Les dimensions d'encombrement des ventouses figurent au § 3.5.

Nota: dans le cas d'installation du dossier écarteur en option, ajouter 32 mm aux dimensions de profondeur

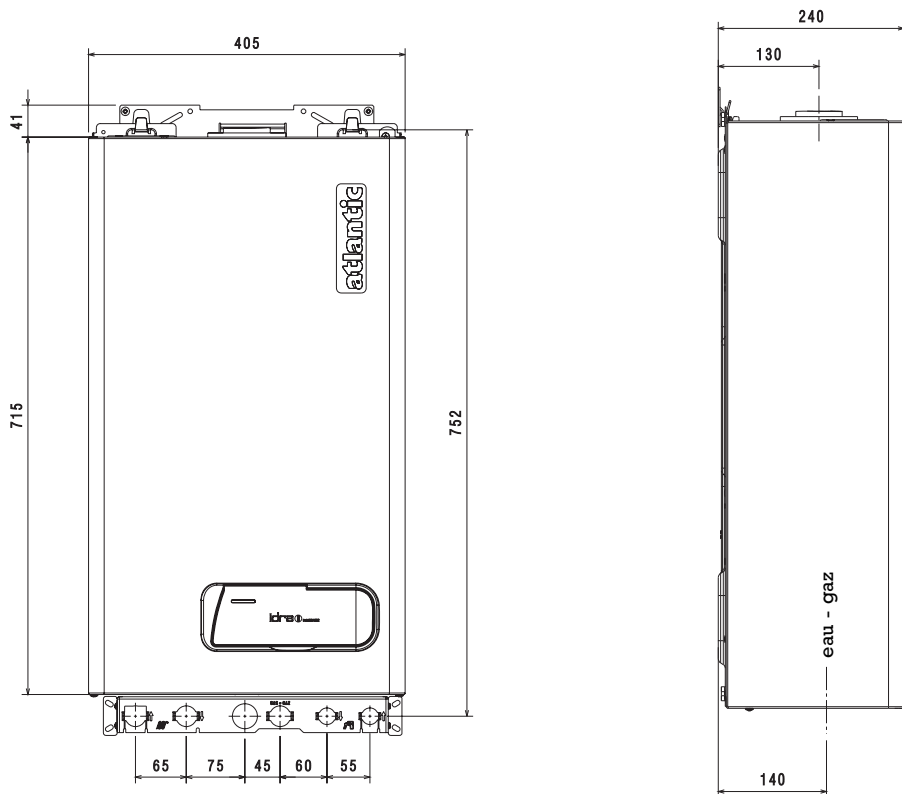
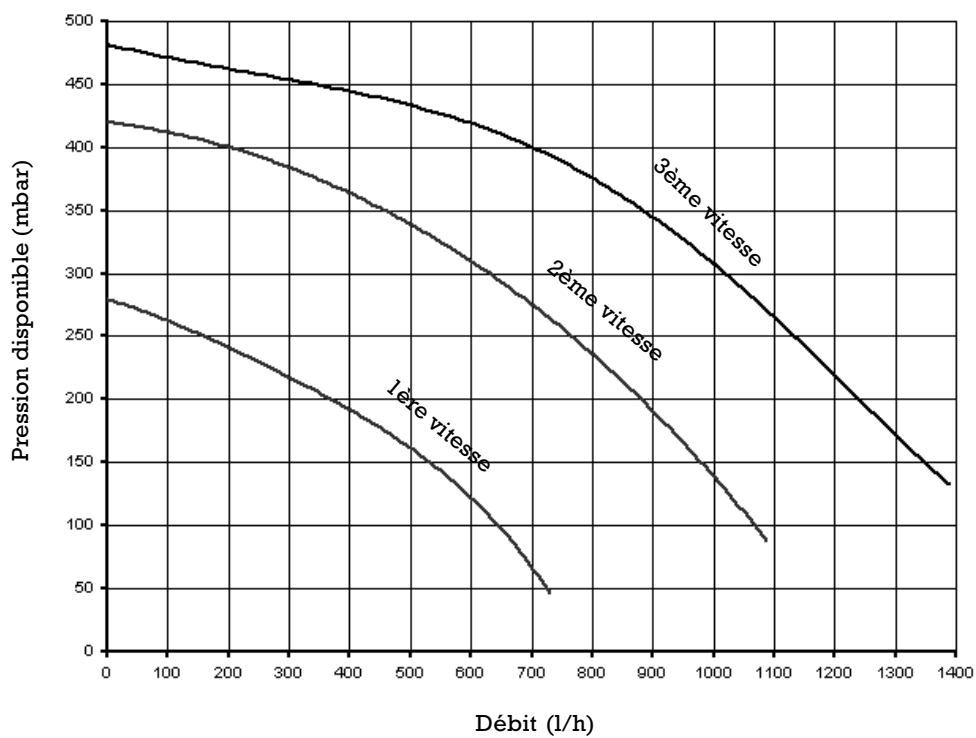


fig. 2.1

2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière



2.3.3 Données techniques

MICRO 5024V

Catégorie gaz	II _{2E+3+}	
Pays	FR	
Puissance acoustique:	43,4	dB(A)
Classe selon RT 2005	référence	
Classe NOx		
Généralités		
Débit calorifique nominal chauffage/sanitaire	25,80	kW
Puissance thermique nominale chauffage/sanitaire	23,94	kW
Débit calorifique réduit chauffage/sanitaire	8,90	kW
Puissance thermique réduite chauffage/sanitaire	7,52	kW
Puissance électrique	100	W
Tension d'alimentation électrique	230-50	V-HZ
Indice de protection	IPX5D	
Confort sanitaire selon EN 13 203	★★★	
Rendements		
Utile à la puissance nominale	92,8	%
Utile à charge partielle 30%	91,8	%
Pertes à l'arrêt (avec ΔT 30K)	45	W
Fonctionnement chauffage		
Pression maximale	3	bar
Pression minimale	0,25-0,45	bar
Contenance en eau du circuit chauffage	2,6	l
Température maximale	90	°C
Plage de réglage du sélecteur T° chauffage	40 - 80	°C
Pression de pompe maximale disponible au débit de	300	mbar
Capacité vase d'expansion	1000	l/h
Pression vase d'expansion	7	l
	1	bar
Fonctionnement sanitaire		
Pression maximale	6	bar
Pression minimale	0,15	bar
Plage de réglage du sélecteur T° sanitaire	37 - 60	°C
Débit spécifique selon EN13203	12,1	l/mn
Débit sanitaire minimal	2	l/mn
Limiteur de débit	13	l/mn
Pression gaz alimentation		
Pression nominale gaz de Lacq (G20)	20	mbar
Pression nominale gaz Groningue (G25)	25	mbar
Pression nominale gaz butane (G30)	28-30	mbar
Pression nominale gaz propane (G31)	37	mbar
Raccordements hydrauliques		
Gaz	3/4"	Ø
Chauffage	3/4"	Ø
Sanitaire	1/2"	Ø
Dimensions et poids		
Hauteur	715	mm
Largeur	405	mm
Profondeur	248	mm
Poids	31	kg
Performances du ventilateur		
Débit des fumées	42,330	Nm ³ /h
Débit d'air	39,743	Nm ³ /h
Débit massique fumées (maxi)	14,36	g/s
Débit massique fumées (mini)	15,60	g/s
Pression résiduelle sans tuyau et sans bride	95	Pa
Valeurs d'émissions au G20 (*) à débit		
maxi / mini:	CO inférieur à	120/160
	CO ₂	7,3/2,30
	NOx inférieur à	160/100
	T° des fumées	141/108
		p.p.m.
		%
		p.p.m.
		°C

* Vérification effectuée avec conduits ø 60/100, température d'eau 80-60°C, bride fumées Ø42mm.

Ventouse concentrique horizontale – C12		
Diamètres fumées - air	60 -100	mm
Longueur maxi droite **	4,25	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	1,0 -1,5	m
Trou pour le passage au mur	105	mm
Ventouse concentrique horizontale – C12		
Diamètres fumées - air	80 -125	mm
Longueur maxi droite**	9,0	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 1,0	m
Trou pour le passage au mur	130	mm
Terminal et matériel compatibles:		
POUJOLAT	STHC 80 GA- gamme DUALIS GAZ ALU	
UBBINK	ROLUX 4 G - gamme ROLUX	
Ventouse concentrique verticale – C32		
Diamètres fumées - air	80 -125	mm
Longueur maxi droite**	10,0	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 1,0	m
Terminal et matériel compatibles:		
POUJOLAT	SVT80 GA - gamme DUALIS GAZ ALU	
UBBINK	ROLUX 4 GM - gamme ROLUX.	
Ventouse collective - C42		
Diamètres fumées - air	60 -100	mm
Longueur maxi droite **	4,25	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	1,0 -1,5	m

** Suivant la longueur des conduits, il peut être nécessaire de mettre en place une des 2 brides fumées fournies avec l'appareil. Se reporter au § 3.5.

PARAMETRES		Gaz naturel		Gaz de pétrole liquéfié	
		G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur (15°C - 1013 mbar)	MJ/Sm ³	45,67	37,38	80,58	70,69
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	28-30	37
Pression minimale d'alimentation	mbar	13,5			
IDRA MICRO 5024 V					
Nombre d'injecteurs brûleur					
		11	11	11	11
Diamètre	mm	1,35	1,35	0,78	0,78
Diamètre diaphragme	mm	4,8	4,8		
Débit gaz au maxi chauffage	m ³ /h	2,73	3,17		
	kg/h			2,03	2,00
Débit gaz au maxi sanitaire	m ³ /h	2,73	3,17		
	kg/h			2,03	2,00
Débit gaz au mini chauffage	m ³ /h	0,94	1,09		
	kg/h			0,70	0,69
Débit gaz au mini sanitaire	m ³ /h	0,94	1,09		
	kg/h			0,70	0,69
Pression gaz au brûleur					
au maxi chauffage	mbar	11,3	14,6	27,8	35,8
au maxi sanitaire	mbar	11,3	14,6	27,8	35,8
au mini chauffage	mbar	1,5	2,0	3,3	4,3
au mini sanitaire	mbar	1,5	2,0	3,3	4,3

2.4 Principe de fonctionnement

Description

Chaudière murale étanche de type C assurant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Suivant le type d'évacuation des produits de combustion choisis, elle est classifiée dans les catégories C12 (ventouse horizontale), C32 (ventouse verticale) ou C42 (conduit collectif 3CE). Chaudière entièrement modulante tant en chauffage qu'en sanitaire avec système d'ajustement automatique de la température chaudière suivant les besoins.

Possibilité de réguler un circuit radiateur par sonde extérieure (en accessoire).

Allumage électronique: progressivité d'allumage automatique et contrôle de flamme par ionisation avec électrode unique.

Ajustement automatique de la température chaudière: avec le sélecteur placé sur la zone "AUTO" la température chaudière s'ajuste en fonction de la demande du thermostat d'ambiance. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande (contact fermé) alors que la température de chaudière atteint sa consigne entre 55°C et 65°C, le cycle automatique débute:

- si le thermostat d'ambiance est encore en demande après 20 mn, la température chaudière augmentera de 5°C

- si le thermostat d'ambiance est toujours en demande 20 mn plus tard, la température augmentera encore de 5°C

Le cycle automatique prend fin à l'ouverture du contact thermostat d'ambiance.

Dans le cas d'une installation sans thermostat d'ambiance ou avec kit plancher chauffant, il est recommandé d'éviter cette zone de réglage.

Ajustement automatique de la puissance maxi chauffage:

après allumage du brûleur, la chaudière fonctionnera à

une puissance maxi chauffage réduite durant 15 mn.

Ensuite, si l'installation demande une puissance moindre, la chaudière modulera, si la demande est plus importante, la chaudière passera au maxi.

Cycle de fonctionnement chauffage: pour éviter des allumages intempestifs et réduire les trains de chaleur, la chaudière s'arrêtera au moins 3 mn entre chaque demande de chauffage et le brûleur démarrera à puissance mini pendant 1,5 mn.

Fonctionnement circulateur chaudière: il s'arrête 30 s après ouverture du contact thermostat d'ambiance ou de la fin de la demande sanitaire. Un dispositif de dégrippage est intégré (30 s toutes les 24 h).

Priorité sanitaire: elle est déclenchée par le débitmètre.

Fonction micro accumulation

Un maintien en température du préparateur sanitaire s'effectue à la fin d'un soutirage sanitaire et après ouverture du contact du thermostat d'ambiance (récupération d'énergie). Ce maintien comprend 3 cycles de régénération (55°C sur le primaire) espacés de 28 minutes. Au bout des 3 cycles, s'il n'y a aucune demande sanitaire, le maintien sera répété 4 heures plus tard.

L'utilisation de cette fonction nécessite une eau sanitaire non calcaire (dureté inférieure à 20°F). Se référer à la notice utilisateur pour activer ou désactiver cette fonction.

Fonction survie: dans le cas d'une déficience de la sonde sanitaire, la chaudière continue à fonctionner grâce à la sonde primaire (température fixée à 55°C).

Fonction hors gel chaudière: elle est assurée grâce à la sonde primaire. Si la température chaudière descend à 5°C, le circulateur chaudière et le brûleur fonctionneront jusqu'à ce que la température atteigne 35°C.

2.4.1 Eléments fonctionnels de la chaudière

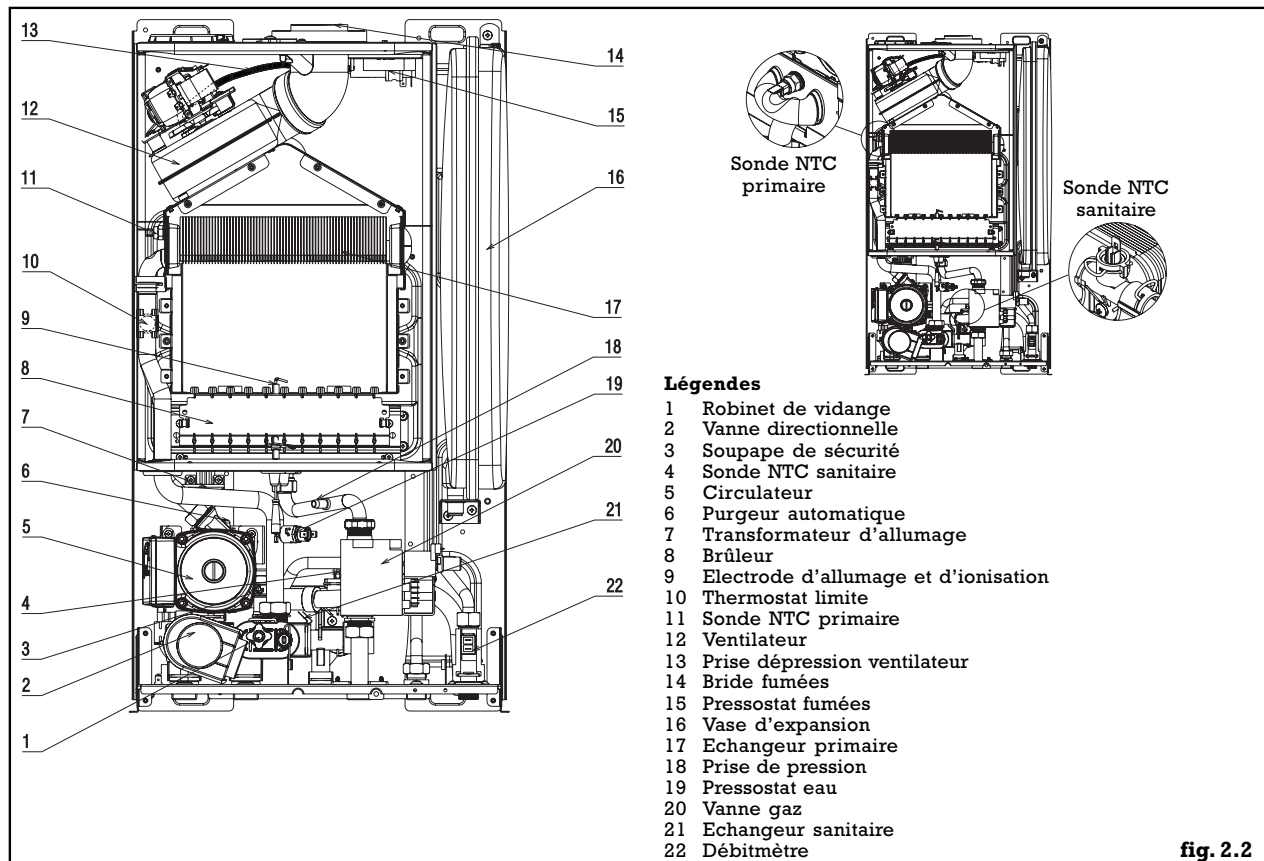


fig. 2.2

2.4.2 Tableau de commande

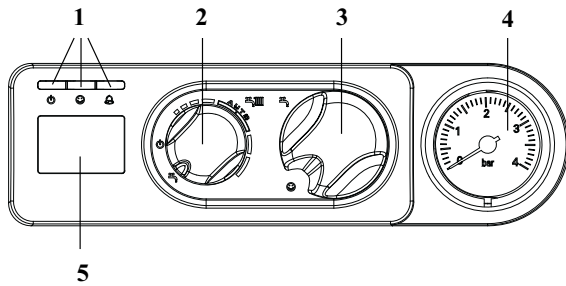


fig. 2.3

- 1 Indicateurs lumineux signalant l'état de fonctionnement la chaudière
 2 Sélecteur de fonction: Arrêt-réarmement,
 Eté,
 Hiver/Réglage température eau de chauffage
 3 Sélecteur sanitaire Réglage de la température de l'eau sanitaire
 Fonction micro accumulation (eau chaude plus rapidement) *
 4 Manomètre
 5 Afficheur digital signalant la température de fonctionnement et les codes d'anomalie

* l'utilisation de cette fonction nécessite une eau sanitaire non calcaire (dureté inférieure à 20°F)

Description des icônes

- Manque d'eau dans l'installation, cette icône s'affiche avec le code anomalie A 04
 Sonde extérieure connectée
 Absence de flamme, cette icône s'affiche avec le code anomalie A 01
 Anomalie de fonctionnement, cette icône s'affiche avec un code anomalie
 Fonctionnement en chauffage
 Fonctionnement en sanitaire
 Fonction antigel active
 Fonction micro accumulation active
 Température de chauffage/sanitaire ou anomalie de fonctionnement

2.4.3 Circuit hydraulique

- 1 Entrée sanitaire
 2 Sortie sanitaire
 3 Départ chauffage
 4 Retour chauffage
 5 Clapet anti-retour
 6 Robinet de vidange
 7 Soupape de sécurité
 8 By-pass
 9 Vanne directionnelle
 10 Circulateur
 11 Purgeur automatique
 12 Vase d'expansion
 13 Sonde NTC primaire
 14 Echangeur primaire
 15 Pressostat eau
 16 Echangeur sanitaire
 17 Sonde NTC sanitaire
 18 Limiteur de débit
 19 Débitmètre

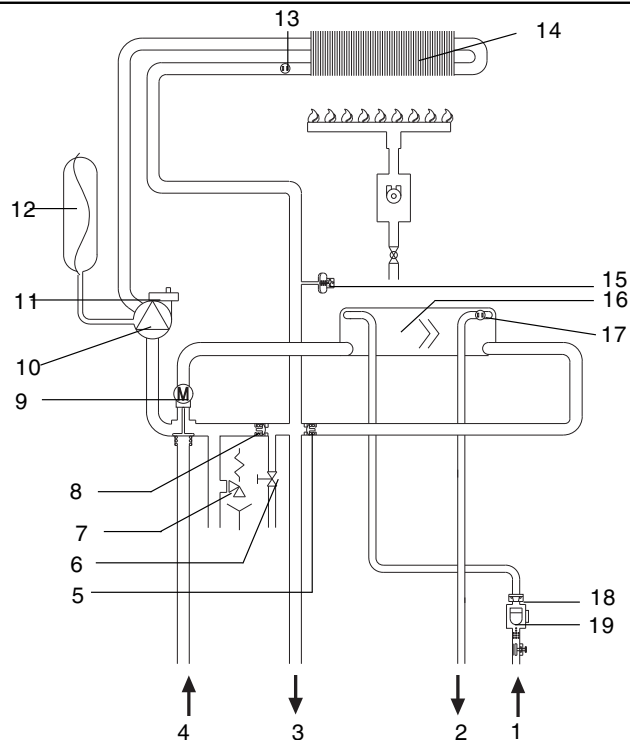


fig. 2.4

3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

Certificat de conformité

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (1, 2 et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve
- de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

• BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Norme NF P 45-204: Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type (RDS).

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201: Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Arrêté du 22 octobre 1969: Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982: Aération des logements.

3.2 Local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

L'ambiance du local ne doit pas être humide; l'humidité, étant préjudiciable aux appareillages électriques.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace suffisant autour de la chaudière: 5 cm minimum de chaque côté.

Pour placer correctement l'appareil, se rappeler que:

- il ne doit jamais être placé au-dessus d'une cuisinière ou d'un autre dispositif de cuisson
- il est interdit de laisser des substances inflammables dans la pièce où est installée la chaudière
- les parois sensibles à la chaleur (par exemple celles en bois) doivent être protégées par une isolation

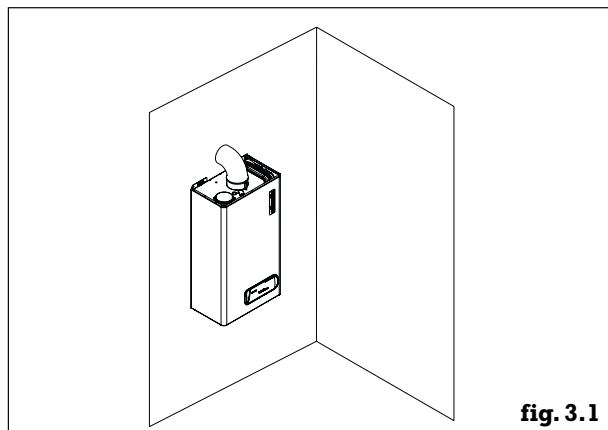


fig. 3.1

appropriée.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

3.3 Raccordements hydrauliques

3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau

• PRESSION DISPONIBLE A LA SORTIE DE LA CHAUDIERE

Le dimensionnement des tuyauteries de l'installation de chauffage doit être calculé suivant la pression disponible. La chaudière fonctionnera correctement si la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur est suffisante. Dans ce but, la chaudière est équipée d'un by-pass automatique qui permet d'obtenir un débit d'eau correct dans l'échangeur.

Toutefois, dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle complémentaire (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

• PRECAUTIONS CONTRE LA CORROSION

Des phénomènes de corrosion peuvent se produire si les matériaux de l'installation sont de natures différentes. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant.

• IMPORTANT

Avant de procéder à l'installation de l'appareil, nous conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...).

Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant. Un filtre peut également être installé près de la chaudière.

• CIRCUIT SANITAIRE

Il n'est pas indispensable d'installer un groupe de sécurité taré à 7 bars sur l'arrivée d'eau froide. Toutefois, la pression ne doit pas excéder 4 bars. En cas de doute, installer un réducteur de pression.

Dans les régions où l'eau sanitaire est calcaire (supérieur à 20°F), il est conseillé d'installer un appareil anti-tartre sur l'arrivée d'eau froide afin de réduire les nettoyages du préparateur sanitaire.

3.3.2 Montage de la platine de préaccordement

Fixer solidement la platine de pré raccordement sur une paroi résistante (pas de cloison légère) et vérifier son niveau.

Dans le cas d'une installation classique avec ventouse horizontale Ø 60-100 vers l'arrière, le trou pour passage des conduits peut être réalisé de suite à l'aide du gabarit. La chaudière peut ensuite être accrochée lorsque tous les raccordements hydrauliques ont été effectués.

- A** retour chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18
- B** départ chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18
- C** raccordement gaz 3/4" - tube cuivre Ø 18
- D** sortie eau chaude sanitaire 1/2" - tube cuivre Ø 12
- E** entrée eau froide sanitaire 1/2" - tube cuivre Ø 12

Il est nécessaire de raccorder la soupape de sécurité à l'égout via un collecteur approprié pour décharge lors de surpression

Le petit robinet de vidange de la chaudière et le disconnecteur de la platine de préaccordement doivent également être raccordés à une canalisation d'eau usée. Placer un siphon anti-odeur sur l'évacuation.

Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.

Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

3.4 Raccordement gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (Norme NF P 45-204).

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau. S'assurer de la propreté de la tuyauterie.

3.5 Raccordement conduits ventouses

La chaudière doit obligatoirement être raccordée:

- soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C12;
- soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C32;
- soit au conduit collectif 3 CE type C42.

Il est interdit de mettre en marche la chaudière sans les conduits ci-dessus.

3.5.1 Ventouse concentrique horizontale (type C12)

• REGLEMENTATION (fig. 3.3)

Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit déboucher au moins à 1,80 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal).

Lorsque la voie publique ou privée se situe à une distance suffisante, l'appareil peut déboucher à moins d'1,80 m du sol. Dans ce cas il est vivement conseillé d'installer une grille de protection pour se prémunir des risques de brûlure.

Lorsque le terminal débouche au-dessus d'une surface

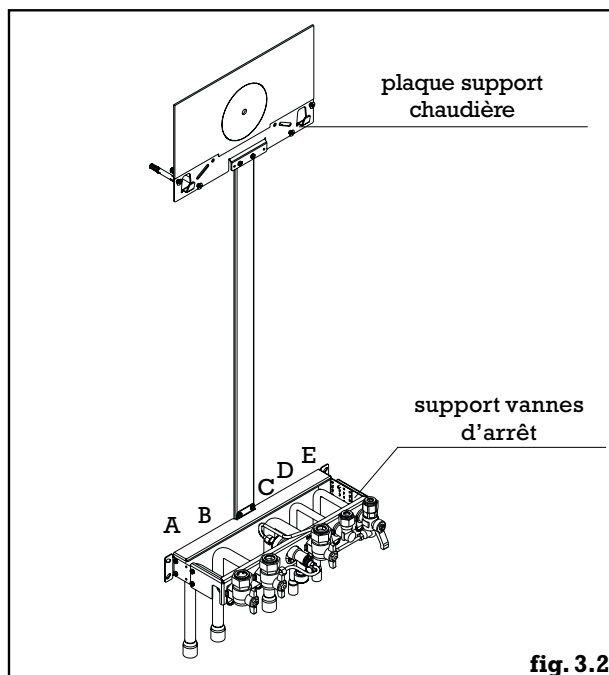


fig. 3.2

horizontale (sol, terrasse), une distance minimale de 0,30 m doit être respectée entre la base du terminal et cette surface.

3.5.2 Ventouse concentrique verticale (type C32)

• REGLEMENTATION (fig. 3.3)

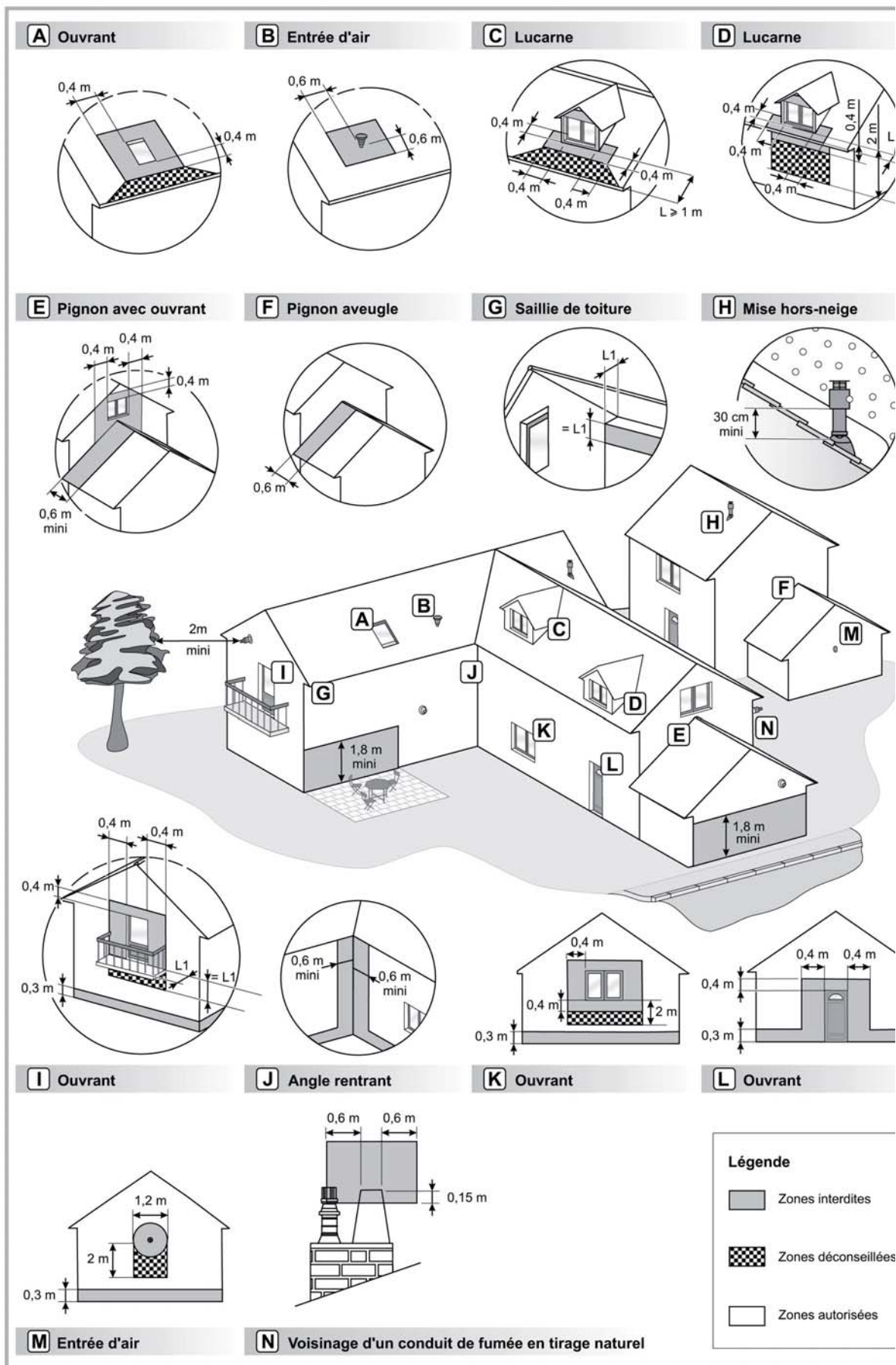
Le terminal de toiture doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

⚠ Il est impératif que les conduits et le terminal soient de fourniture ATLANTIC ou des fournisseurs compatibles en Ø 80-125 (se référer au § 2.3.3 Données techniques).

⚠ Respecter les longueurs maxi autorisées (se référer au § 2.3.3 Données techniques). La perte de charge de tout coude supplémentaire doit être déduite de ces longueurs maxis.

⚠ S'assurer que les conduits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches et non obstrués, même partiellement

⚠ Prévoir une inclinaison du conduit d'évacuation des fumées de 1% vers l'extérieur.



Règles d'implantation du terminal pour chaudières gaz étanches (C13, C33, C53)

fig. 3.3

3.5.3 Montage des différents types de ventouse

Ventouse concentrique horizontale Ø 60-100:

Le colis ventouse (fig. 3.4) comprend:

- un tube d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm pourvu d'un terminal;
- un tube d'amenée d'air de Ø 100 mm;
- 2 collerettes caoutchouc;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (A, fig.3.5) correspondante suivant le tableau (fig. 3.6) et s'assurer que le cache (B) est bien en place
- déterminer l'emplacement de la sortie ventouse par rapport à la chaudière
- percer un trou de diamètre 105 mm dans le mur avec une pente de 1% vers l'extérieur. Dans le cas où le terminal ventouse ne peut pas être accessible de l'extérieur, percer un trou de diamètre 120 mm avec pente afin de pouvoir passer par l'intérieur la collerette caoutchouc extérieure;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation. L'étanchéité entre le conduit fumées et le coude est réalisée par emboîtement (joint à lèvres), celle du conduit d'air par collier d'étanchéité;
- placer le tube d'amenée d'air puis introduire le tube fumées jusqu'à l'arrêt placé à l'extrémité de la gaine. Le tube fumées doit dépasser d'environ 7 mm du tube d'air;
- placer la collerette caoutchouc intérieure;
- emboîter l'ensemble coudé sur le tube fumées et utiliser le collier d'étanchéité pour le tube d'amenée d'air;
- introduire les tubes avec le coude dans le trou du mur et relier l'ensemble sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité;
- monter la collerette caoutchouc extérieure et sceller l'ensemble ventouse dans le mur.

Ventouse concentrique horizontale C12 et verticale C32 Ø 80-125:

Le colis ventouse comprend uniquement l'adaptateur chaudière. Hauteur hors tout par rapport au-dessus de la chaudière = 120 mm.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (A, fig. 3.5) correspondante suivant le tableau (fig. 3.7) et s'assurer que le cache (B) est bien en place
- monter l'adaptateur sur les 2 tubes en utilisant les colliers d'étanchéité;
- raccorder le raccord fileté de l'adaptateur à l'égout via un siphon pour évacuation des condensats éventuels;
- les différentes pièces constitutives ATLANTIC, UBBINK ou POUJOULAT s'emboîtent entre elles et dans l'adaptateur sans nécessiter d'outils. Enduire les joints de savon liquide pour faciliter l'emboîtement. Adapter la longueur des conduits: de préférence utiliser des rallonges de grandes longueurs pour limiter le nombre de jonctions.

fig. 3.4

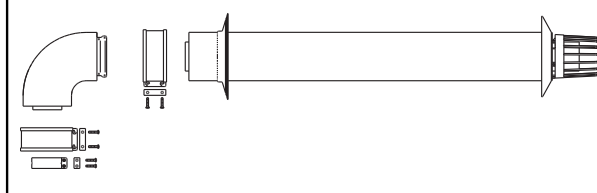
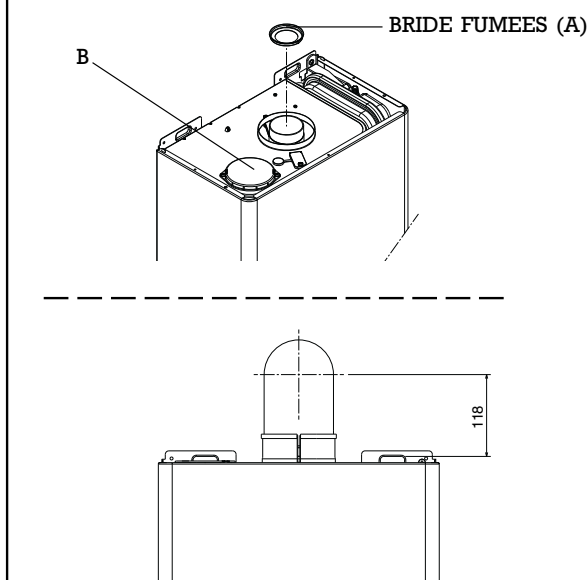


fig. 3.5



longueur conduits (m)	bride fumées	perte de charge	
		45°	90°
jusqu'à 0,85	Ø 42	1,0	1,5
de 0,85 à 2,35	Ø 44 (*)		
de 2,35 à 4,25	non installée		

fig. 3.6 - pour conduits concentriques Ø 60-100
(*) montée d'usine sur la chaudière

longueur conduits (m)	bride fumées	perte de charge	
		45°	90°
jusqu'à 2,40	Ø 42	0,5	1,0
de 2,40 à 6,35	Ø 44 (*)		
de 6,35 à 9,0	non installée		

fig. 3.7 - pour conduits concentriques Ø 80-125
(*) montée d'usine sur la chaudière

Ventouse Ø 60-100 pour conduit collectif 3 CE:

Le colis ventouse comprend:

- un tube d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm;
- un tube d'amenée d'air de Ø 100 mm;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (**A**, fig.3.5) correspondante suivant le tableau (fig. 3.6) et s'assurer que le cache- (**B**) est bien en place
- déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport au conduit de liaison 3CE;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation.
- emboîter dans le conduit de liaison en attente les 2 tubes (le tube fumées doit dépasser d'environ 7 mm du tube d'air);
- s'assurer de la bonne étanchéité des joints à lèvres;
- emboîter l'ensemble coudé sur le tube fumées et utiliser le collier d'étanchéité pour le tube d'amenée d'air;
- relier le tout sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité.

3.6 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (NF C15-100).

Les appareils sont conformes à la norme EN 60335-1.

• ALIMENTATION ELECTRIQUE

Tension 230 V - 50 Hz, terre < 30 ohms.

Respecter la polarité phase - neutre lors du branchement.

Utiliser le câble d'alimentation fourni.

Dans le cas d'un remplacement de celui-ci, utiliser un câble du type HAR H05V2V2-F, 3 x 0,75 mm², ayant un diamètre extérieur maximum de 7 mm.

Prévoir une coupure bipolaire, ayant une ouverture de contact d'au moins 3,5 mm (EN 60335-1, catégorie III), à l'extérieur de la chaudière.

Le raccordement à une prise de terre sûre est obligatoire conformément à la norme en vigueur.

⚠ Il est absolument interdit d'utiliser les tuyaux d'eau comme mise à la terre des appareils électriques.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par l'absence de mise à la terre de l'installation.

• ACCES AUX BORNIERES DE CONNEXIONS ELECTRIQUES DE LA CHAUDIERE

- retirer les 2 vis (**A**) de fixation de l'habillage (fig. 3.8)
- déplacer vers l'avant puis vers le haut la base de l'habillage pour le décrocher du châssis
- retirer la vis de fixation (**B**) du tableau de bord (fig. 3.9) puis le basculer vers l'avant
- retirer le couvercle de protection (fig. 3.10)
- brancher le thermostat d'ambiance et/ou la sonde extérieure suivant les fig.3.11 et 3.13.

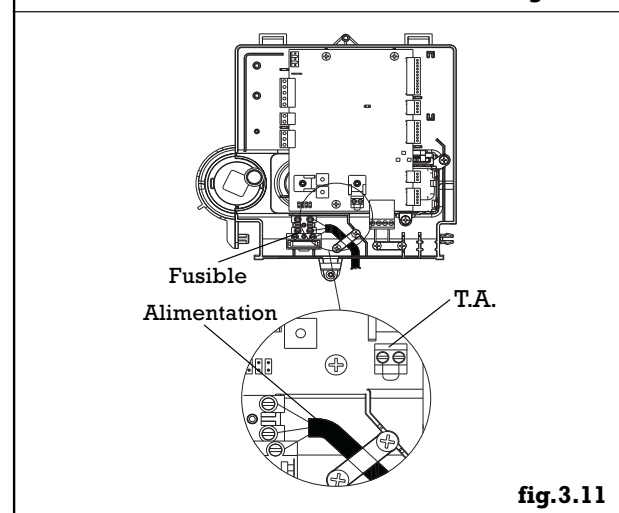
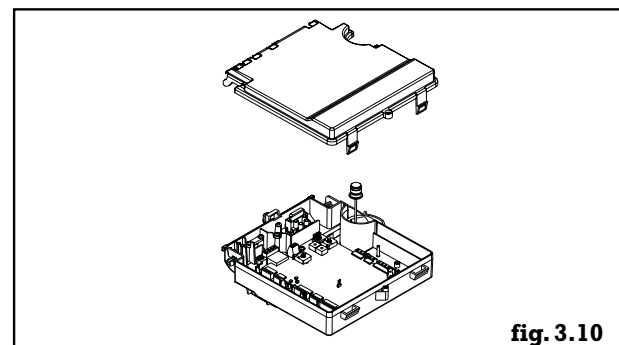
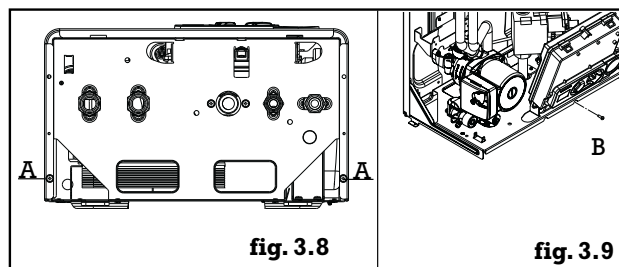
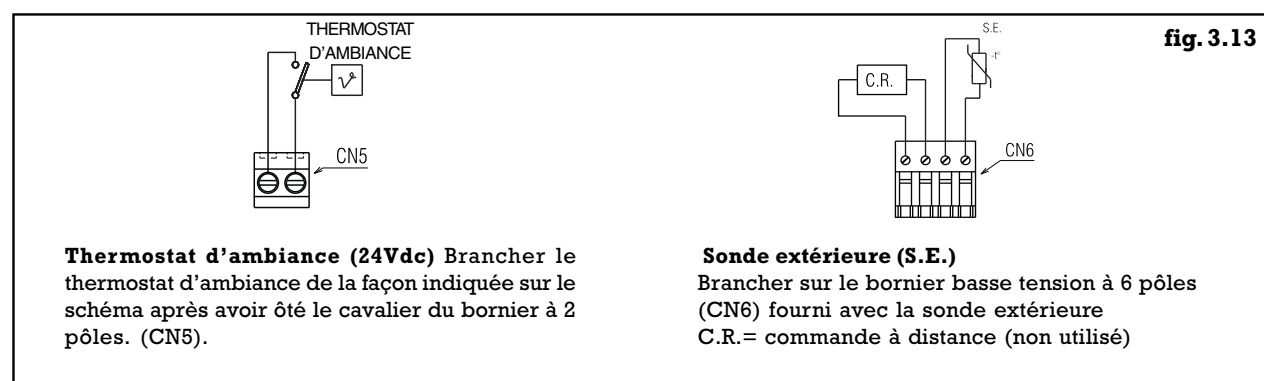
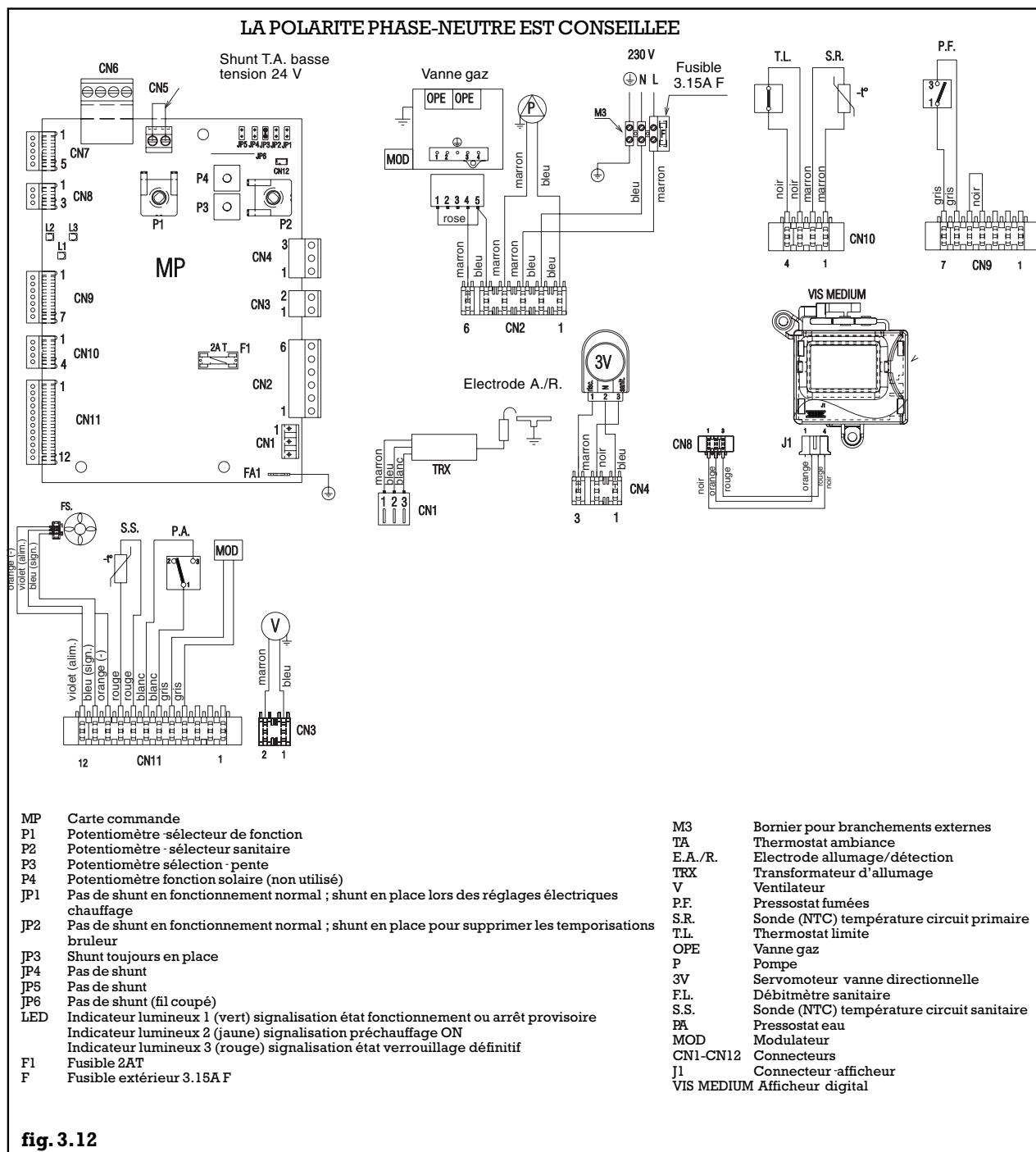


Schéma électrique



3.7 Remplissage de la chaudière

Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid et à l'arrêt.

- placer le robinet d'arrivée d'eau froide (**L**) sur la position "remplissage" (**fig. 3.15**)
- fermer la vanne d'arrêt départ (**N**) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (**M**) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir le robinet du disconnecteur (**P**) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression indiquée par le manomètre atteigne 1 à 1,5 bar (**fig.3.16**)
- fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet d'arrivée d'eau froide en position "ouvert".

Dans le cas d'un remplissage chaudière et installation complètement vides, il y a lieu d'ouvrir au préalable un purgeur en point haut de l'installation.

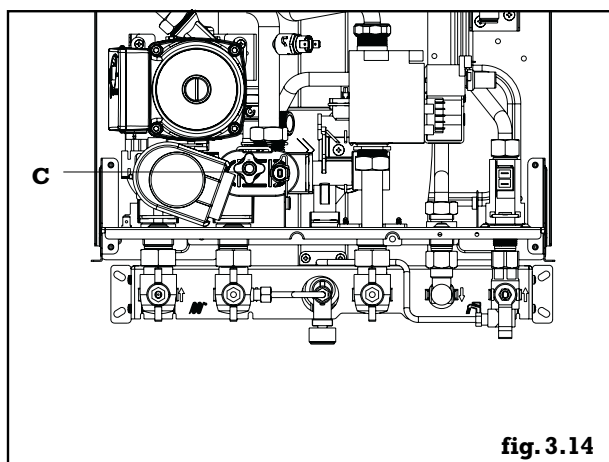


fig. 3.14

3.8 Vidange de l'installation

Pour accéder à la vidange chaudière, il est nécessaire de retirer l'habillage de la chaudière (2 vis dessous).

Vidange du circuit chauffage

- éteindre la chaudière
- ouvrir les purgeurs placés aux points les plus hauts de l'installation
- connecter le petit tube en plastique (fourni dans l'enveloppe de documentation de la chaudière) sur le robinet de vidange (**C**) (**fig.3.14**) puis le dévisser pour évacuer l'eau à l'extérieur de la chaudière.
- vidanger les points les plus bas de l'installation.

Vidange du circuit sanitaire

Chaque fois qu'il y a risque de gel le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

- éteindre la chaudière
- fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- laisser le robinet d'entrée d'eau froide de la chaudière **L** (**fig.3.15**) en position "ouvert" (manette vers le haut)
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- vidanger aux points les plus bas de l'installation sanitaire.

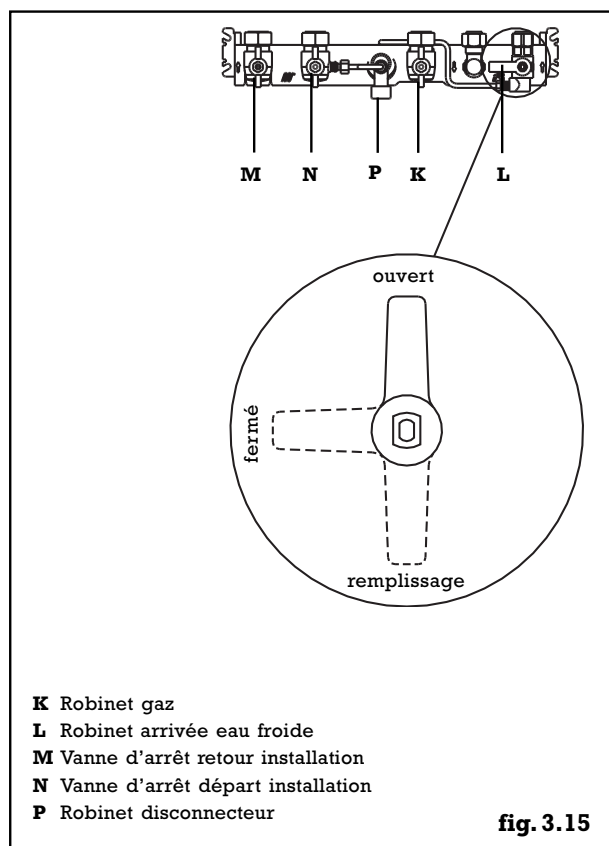


fig. 3.15

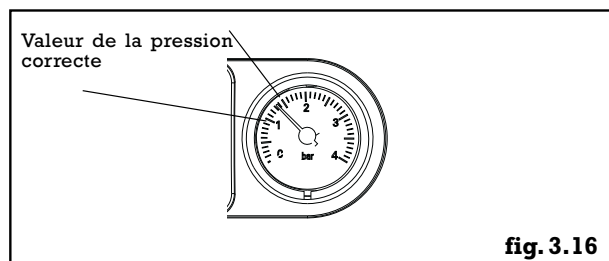


fig. 3.16

3.9 Vérifications et mise en service

En premier lieu, vérifier visuellement la bonne installation de la chaudière (entrées d'air, ventilation, gaz, électricité, dégagements pour l'entretien, etc...).

1) Vérifications gaz

- vérifier que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au § 3.12 Changement de gaz. La chaudière est réglée d'usine aux gaz naturels G20 – G25.
- vérifier que le circuit d'alimentation en combustible est correctement dimensionné pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'il est équipé de tous les dispositifs de sécurité et contrôle requis par les normes en vigueur
- ouvrir le robinet gaz de la chaudière (fig. 3.17)
- contrôler la pression statique en amont de la vanne gaz :
G20 = 20 mbar
G25 = 25 mbar
G30 = 28-30 mbar
G31 = 37 mbar
- contrôler l'étanchéité entre robinet gaz et vanne gaz : fermer le robinet et vérifier que la pression au manomètre reste fixe

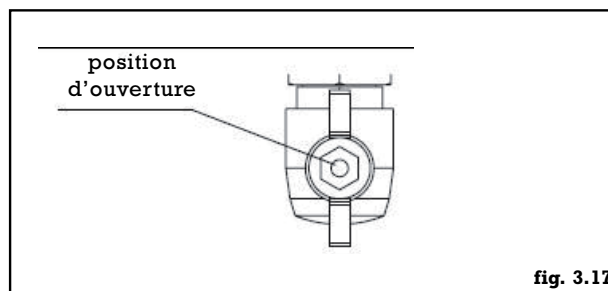


fig. 3.17

2) Vérifications électriques

- vérifier la protection d'alimentation (coupure bipolaire)
- vérifier la tension d'alimentation
- vérifier la polarité Phase – Neutre
- vérifier les Neutre – Terre (tension inférieure à 2 volts)
- vérifier le raccordement du thermostat d'ambiance et/ou de la sonde extérieure si présents

3) Vérifications hydrauliques

L'installation doit nécessairement avoir été rincée.

- vérifier la pression dans l'installation (attention le prégonflage du vase est de 1 bar). Une pression de 1 bar à froid est généralement suffisante
- s'assurer du dégazage de la chaudière et de l'installation

4) Vérifications évacuation produits de combustion

- vérifier l'étanchéité des différents conduits et du terminal
- s'assurer du respect des longueurs maxis, de la conformité de la bride d'air et des distances réglementaires entre le terminal et les entrées d'air ou les ouvrants

5) Allumage de la chaudière

- placer un manomètre sur la tuyauterie vanne gaz – brûleur
- débrancher le tube de compensation de la vanne gaz
- régler la chaudière en fonction été, sélecteur sanitaire au maxi (fig. 3.18))
- ouvrir en grand un robinet d'eau chaude sanitaire

6) Contrôle de la pression gaz brûleur au maxi

- vérifier la pression maxi suivant le tableau MULTIGAZ en page 7. Si modification nécessaire se reporter au § 3.11 Réglages

7) Contrôle de la pression gaz brûleur au mini

- passer la chaudière en fonctionnement mini (débrancher un fil de la bobine de modulation de la vanne gaz)
- vérifier la pression mini suivant le tableau MULTIGAZ en page 7. Si modification nécessaire se reporter au § 3.11 Réglages

8) Contrôles de fonctionnement

- sanitaire (débit, température, etc...)
- chauffage (thermostat d'ambiance, températures départ et retour, etc...)

9) Contrôles de sécurité

Contrôles	Essais	Codes anomalies
Allumage	Couper l'arrivée gaz	A 01
Surchauffe	Débrancher le thermostat limite	A 02
Evacuation fumées	Débrancher le pressostat fumées	A 03
Manque d'eau	Débrancher le capteur de pression	A 04
Sonde NTC sanitaire	Débrancher la sonde sanitaire	A 06
Sonde NTC chaudière	Débrancher la sonde chaudière	A 07

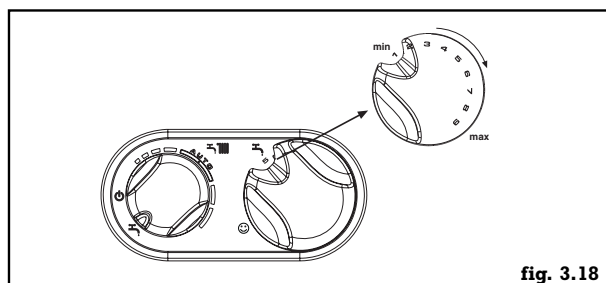


fig. 3.18

Procéder à la mise en route de la chaudière (voir notice utilisateur) et transmettre à l'utilisateur les informations d'utilisation de l'appareil (sélecteurs de fonction et sanitaire,

réarmement, thermostat d'ambiance, entretien annuel obligatoire, etc...).

3.10 Anomalies de fonctionnement

Lors d'une anomalie de fonctionnement, l'indicateur lumineux rouge est allumé et un code anomalie apparaît sur l'afficheur (fig.3.19).

Liste des anomalies

- A 01** = absence de flamme. Le symbole "X" est affiché. Apparaît lors d'un fonctionnement incorrect pendant la phase d'allumage ou de fonctionnement du brûleur.
- A 02** = intervention du thermostat limite. L'indicateur rouge clignote. Apparaît lorsque la température de l'eau de chauffage dépasse 90°C.
- A 03** = intervention du pressostat fumées. Apparaît en cas d'anomalie dans l'évacuation des produits de combustion.
- A 04** = intervention du pressostat eau. Le symbole "U" est affiché. Apparaît en cas de pression d'eau insuffisante dans la chaudière.
- A 06** = sonde sanitaire interrompue ou en court circuit. Les indicateurs vert et rouge clignotent.
- A 07** = sonde chauffage interrompue ou en court circuit.

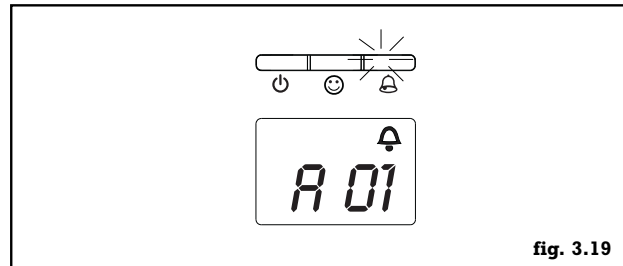


fig. 3.19

3.11 Réglages

La chaudière a été réglée en usine par le constructeur. Dans le cas d'un changement de gaz ou d'un remplacement de la vanne gaz, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux réglages.

Les réglages des puissances maximum et minimum doivent être effectués dans l'ordre indiqué et exclusivement par un professionnel qualifié.

- retirer les 2 vis (A) de fixation de l'habillage (fig. 3.20)
- déplacer vers l'avant puis vers le haut la base de l'habillage pour le décrocher du châssis
- raccorder un manomètre à la prise de pression placée entre la vanne gaz et le brûleur (fig. 3.21)
- débrancher le tube de compensation de la vanne gaz (fig.3.22)

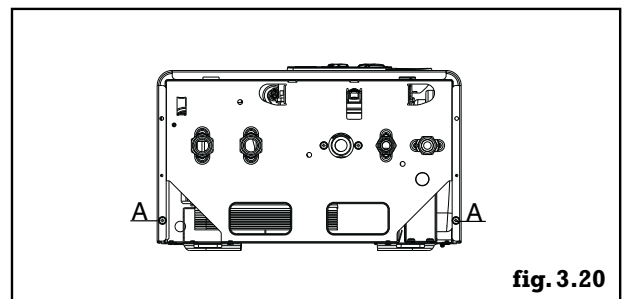


fig. 3.20

3.11.1 Réglage de la puissance maximum sanitaire

- régler la chaudière en fonction été, sélecteur sanitaire au maxi (fig. 3.18)
- ouvrir en grand un robinet d'eau chaude sanitaire
- attendre que la chaudière s'allume et vérifier si la pression lue sur le manomètre est stable
- retirer le capuchon plastique de la bobine de modulation de la vanne gaz (fig.3.22).
- avec une clef de 10 agir sur l'écrou de réglage de la puissance maximale jusqu'à obtention de la pression maxi sanitaire indiquée dans le tableau en page 7
- attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise à la valeur désirée.

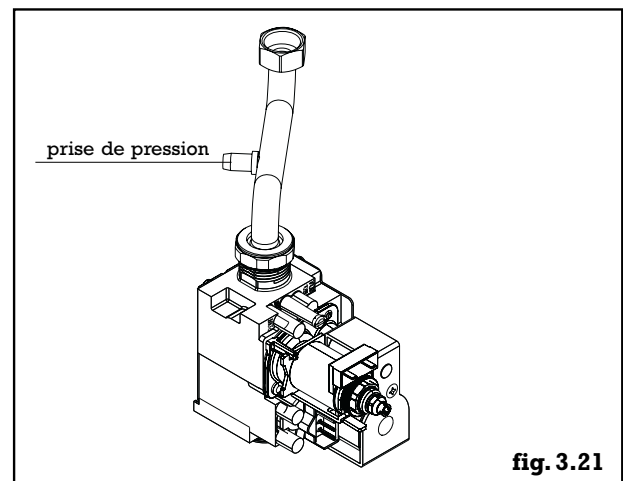


fig. 3.21

3.11.2 Réglage de la puissance minimum sanitaire

- débrancher un fil de la bobine de modulation de la vanne gaz (faston)
- attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise sur la valeur minimum
- avec une clé 6 pans de 4 mm agir sur la vis rouge de

- réglage de la puissance mini sanitaire jusqu'à obtention de la pression mini indiquée dans le tableau en page 7
- rebrancher le fil de la bobine
 - fermer le robinet d'eau chaude sanitaire
 - remettre en place le capuchon de protection des vis de réglage.

3.11.3 Réglage des mini et maxi électrique chauffage

La fonction réglage électrique est activée et désactivée exclusivement par le shunt JP1 (fig. 3.24). Sur le tableau de commande, les indicateurs lumineux vert et rouge clignotent alternativement lorsque la fonction est active. Les 2 shunts nécessaires aux réglages sont placés dans le sachet de documentation de la chaudière.

Activation de la fonction réglage:

- couper l'alimentation électrique de la chaudière
- retirer la vis de fixation (B) du tableau de bord (fig. 3.23) puis le basculer vers l'avant
- retirer le couvercle de protection
- placer le sélecteur de fonction en position hiver
- introduire un shunt en position JP1 (fig. 3.24) pour activer la fonction de réglage à travers les deux sélecteurs du tableau de commande

Réglage des mini et maxi chauffage:

- remettre la chaudière sous tension
- créer une demande de chauffage par le thermostat d'ambiance
- dès que la phase d'allumage lent est terminée, agir sur le sélecteur de fonction **B** (fig. 3.25) jusqu'à obtention de la pression mini chauffage indiquée dans le tableau en page 7
- introduire un shunt en position JP2 (fig. 3.24)
- agir sur le sélecteur sanitaire **C** jusqu'à obtention de la pression maxi chauffage indiquée dans le tableau en page 7
- retirer le shunt JP2 pour mémoriser la valeur du maxi chauffage
- retirer le shunt JP1 pour mémoriser la valeur du mini chauffage et sortir de la procédure de réglage
- rebrancher le tube de compensation sur la vanne gaz
- sceller les différents réglages de la vanne gaz avec du vernis.
- débrancher le manomètre et revisser la vis de la prise de pression
- refermer le tableau de bord et remettre en place l'habillage chaudière.

Remarque:

Pour valider uniquement le maxi chauffage:

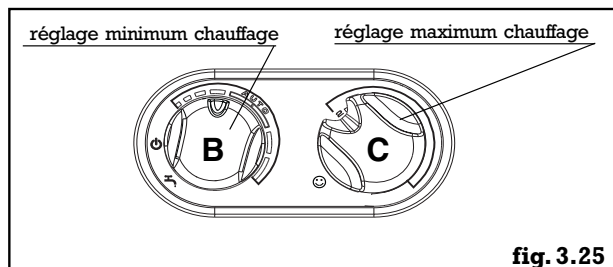
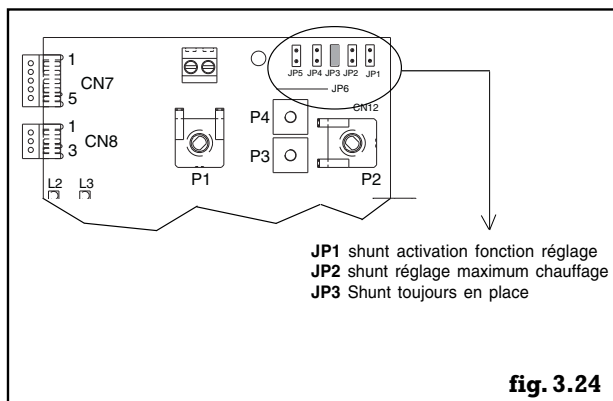
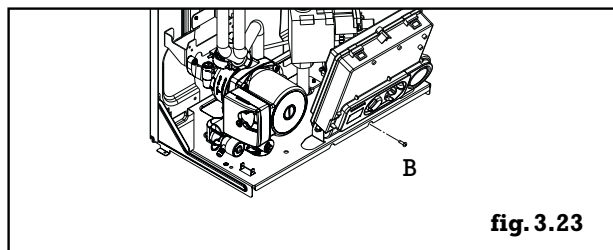
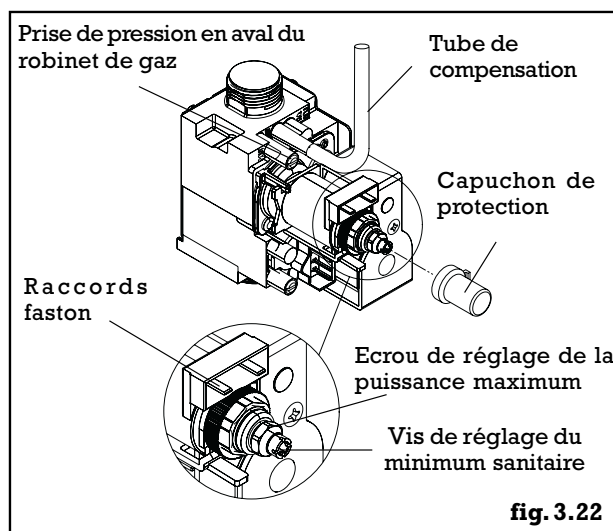
- retirer le shunt JP2 (pour mémoriser le maxi)
- placer le sélecteur de fonction sur ARRET pour sortir de la fonction sans mémoriser le mini
- retirer ensuite le shunt JP1.

Arrêt de la fonction réglage:

Placer le sélecteur de fonction sur ARRET pour sortir de la fonction sans mémoriser les valeurs configurées. Ne pas oublier de retirer les 2 shunts JP1 et JP2.

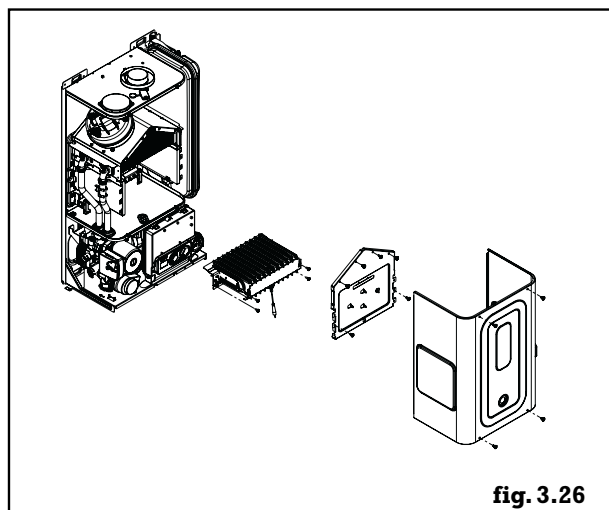
La fonction réglage s'achève automatiquement 15 minutes après son activation sans mémoriser les valeurs minimum et maximum.

La fonction s'achève aussi automatiquement en cas d'arrêt ou de verrouillage définitif de la chaudière sans mémoriser les valeurs.



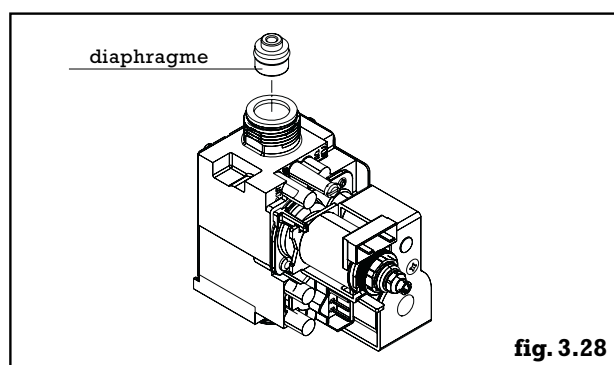
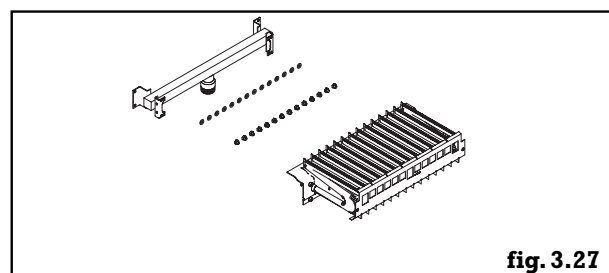
3.12 - Changement de gaz

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels. La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis, réglage de la puissance mini chauffage et apposition de l'étiquette de réglage de gaz. Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis, réglage de la puissance mini chauffage et apposition de l'étiquette de réglage de gaz. Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.



Mise en place des sets de conversion

- s'assurer que le robinet d'arrêt gaz est fermé et couper l'alimentation électrique de la chaudière
- déposer l'habillage et les 2 faces avant de la chambre de combustion (fig.3.26)
- déconnecter le câble de l'électrode
- déboîter de son logement le passe-câble situé en partie basse du caisson d'air
- déposer le brûleur (4 vis) en laissant l'électrode en place
- remplacer les injecteurs en place par ceux fournis avec le set (clé de 7) et changer leur joint (fig.3.27)
- démonter la tuyauterie gaz au niveau de la vanne gaz et retirer le diaphragme placé à la sortie de celle-ci dans le cas d'une transformation au GPL (fig.3.28). Mettre en place le diaphragme fourni avec le set dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse)
- coller la nouvelle étiquette de réglage gaz fourni avec le set à la place de celle en place sur la chaudière
- brancher électriquement la chaudière et ouvrir le robinet gaz.



Réglages des pressions brûleur et des mini et maxi chauffage:

- se référer au tableau de la page 7 pour connaître les différentes pressions se rapportant au gaz utilisé
- suivre la procédure de réglage du paragraphe 3.11.

3.13 Entretien

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil, ni de l'une de ses parties avec des substances facilement inflammables (ex. essence, alcool, etc..)

Ne jamais nettoyer les panneaux, les parties peintes, les parties en plastique avec des diluants pour peinture. Les panneaux doivent être nettoyés uniquement avec de l'eau savonneuse.

3.13.1 Programme d'entretien périodique

OPERATIONS	1ère année	2ème année
CONTROLE DES COMPOSANTS D'ETANCHEITE	●	●
NETTOYAGE ECHANGEUR THERMIQUE COTE FUMEEES	●	●
NETTOYAGE CHAMBRE DE COMBUSTION, VENTILATEUR ET VENTURI	●	●
VERIFICATION EFFICACITE DU VENTILATEUR ET DU PRESSOSTAT FUMEEES	●	●
VERIFICATION DU DEBIT GAZ ET REGLAGE EVENTUEL	●	●
VERIFICATION CONDUITS FUMEEES ET AMENEE AIR	●	●
VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE EAU ET GAZ	●	●
NETTOYAGE BRULEUR ET VERIFICATION DE L'ELECTRODE	●	●
CONTROLE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE	●	●
ANALYSE COMBUSTION	-	●
VERIFICATION ETANCHEITE SYSTEME GAZ	-	●
NETTOYAGE INTERNE DES ECHANGEURS	-	●
CONTROLE FIABILITE DES COMPOSANTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	-	●

3.13.2 Entretien des différents circuits

Circuit de combustion

- Déposer l'habillage
- Déposer les 2 faces avant de la chambre de combustion (4 + 6 vis) (fig. 3.26)
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Enlever les 4 vis de fixation du brûleur sur la rampe injecteur et le déposer en le basculant
- Brosser le brûleur
- Nettoyer le ventilateur (dépoussiérage). Si l'encrassement est important, le démonter et nettoyer la turbine
- Vérifier l'étanchéité et la propreté des tubes de l'ensemble ventouse (pas d'obstruction).

Circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolement chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière
- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Le détartrage à la pompe ne peut s'effectuer que directement sur les raccords de l'échangeur. Nettoyer l'échangeur extérieurement.
- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 1 bar) et la soupape de sécurité.
- Vidanger le circuit sanitaire (§ 3.8).
- Désolidariser la tuyauterie eau froide du débitmètre et ramener la tuyauterie vers l'avant
- décliper le moteur de la vanne directionnelle pour faciliter l'accès à la vis de fixation du préparateur.

- Retirer les 2 vis de fixation du préparateur.
 - Retirer le préparateur sanitaire en le passant sur la droite.
 - Désembouer et détartrer ce préparateur si nécessaire.
- Remontage:** procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse). Ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger. Vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion.

3.13.3 Vérification des paramètres de combustion

- retirer la vis du cache de la prise d'analyse de la combustion (fig. 3.29) et engager la sonde de l'analyseur de combustion
- placer la chaudière en fonction été, sélecteur sanitaire au maxi
- ouvrir en grand un robinet d'eau chaude sanitaire
- procéder au contrôle de la combustion.

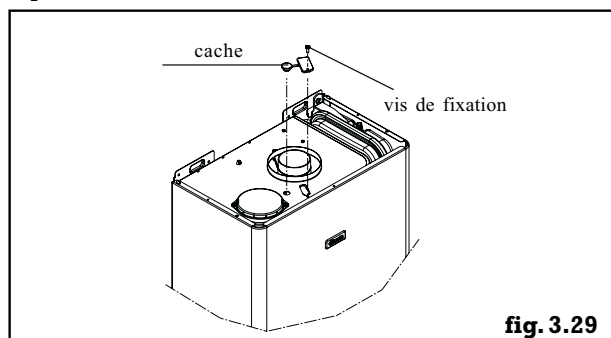
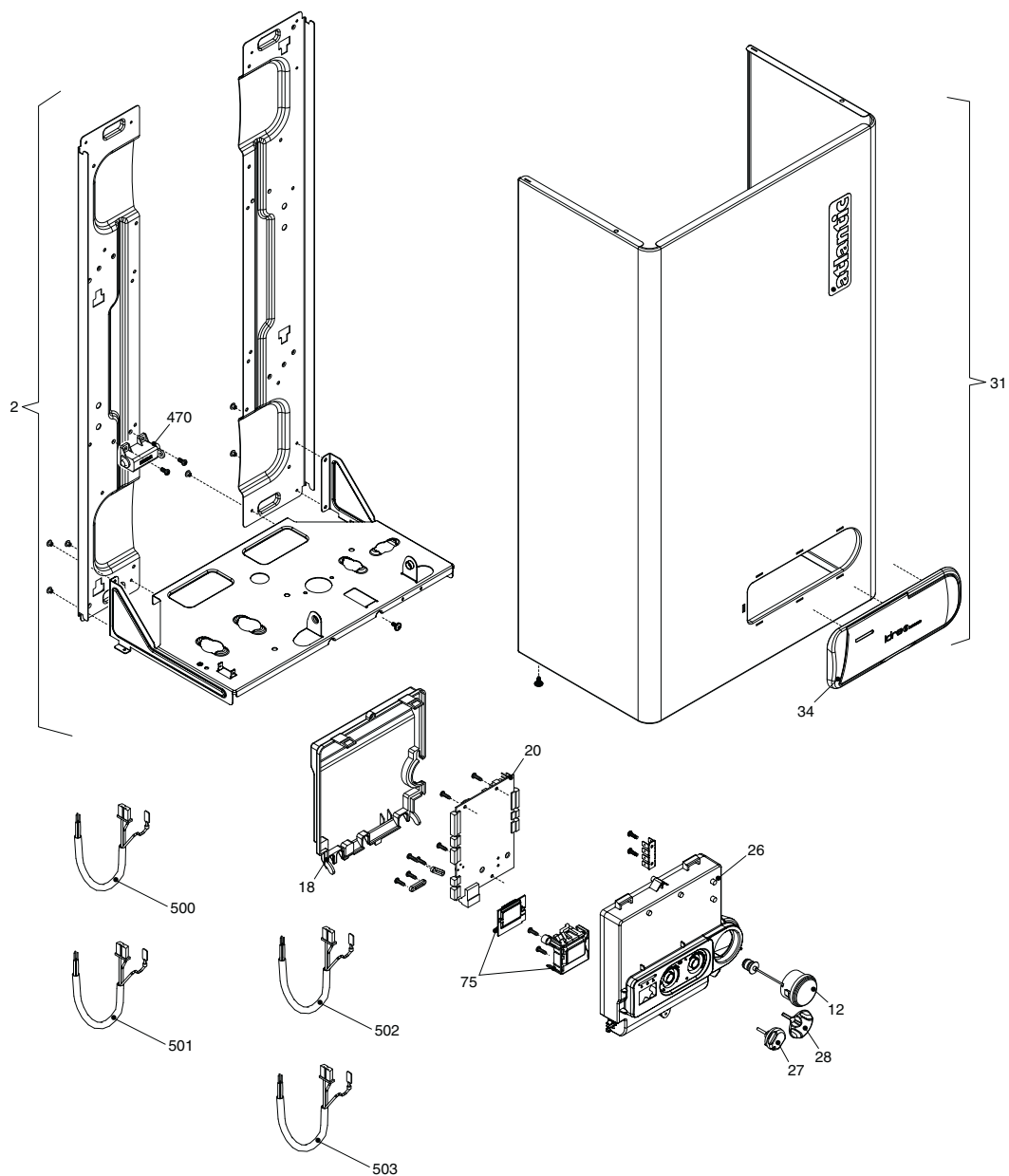


fig. 3.29

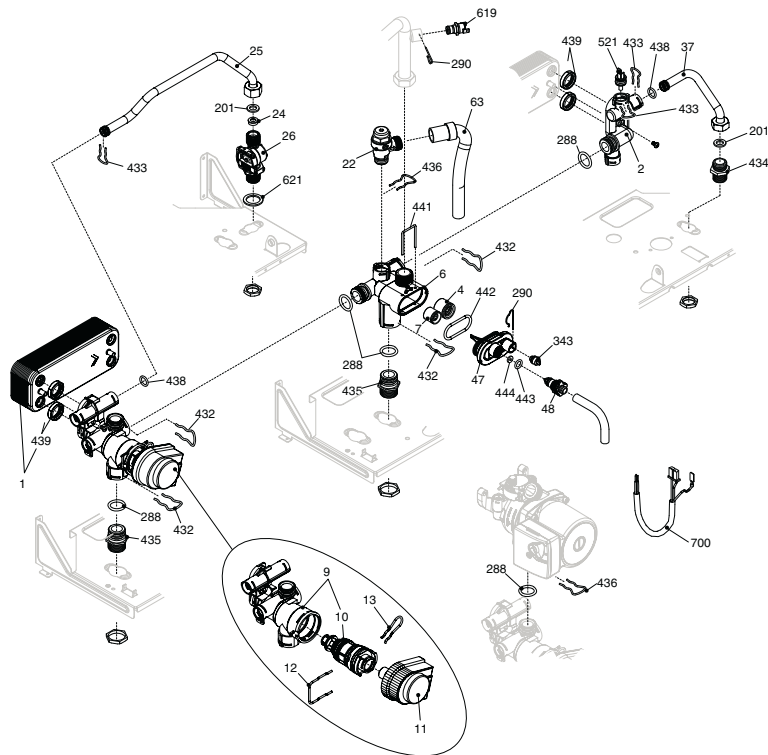
4 PIECES DETACHEES

Vue 1



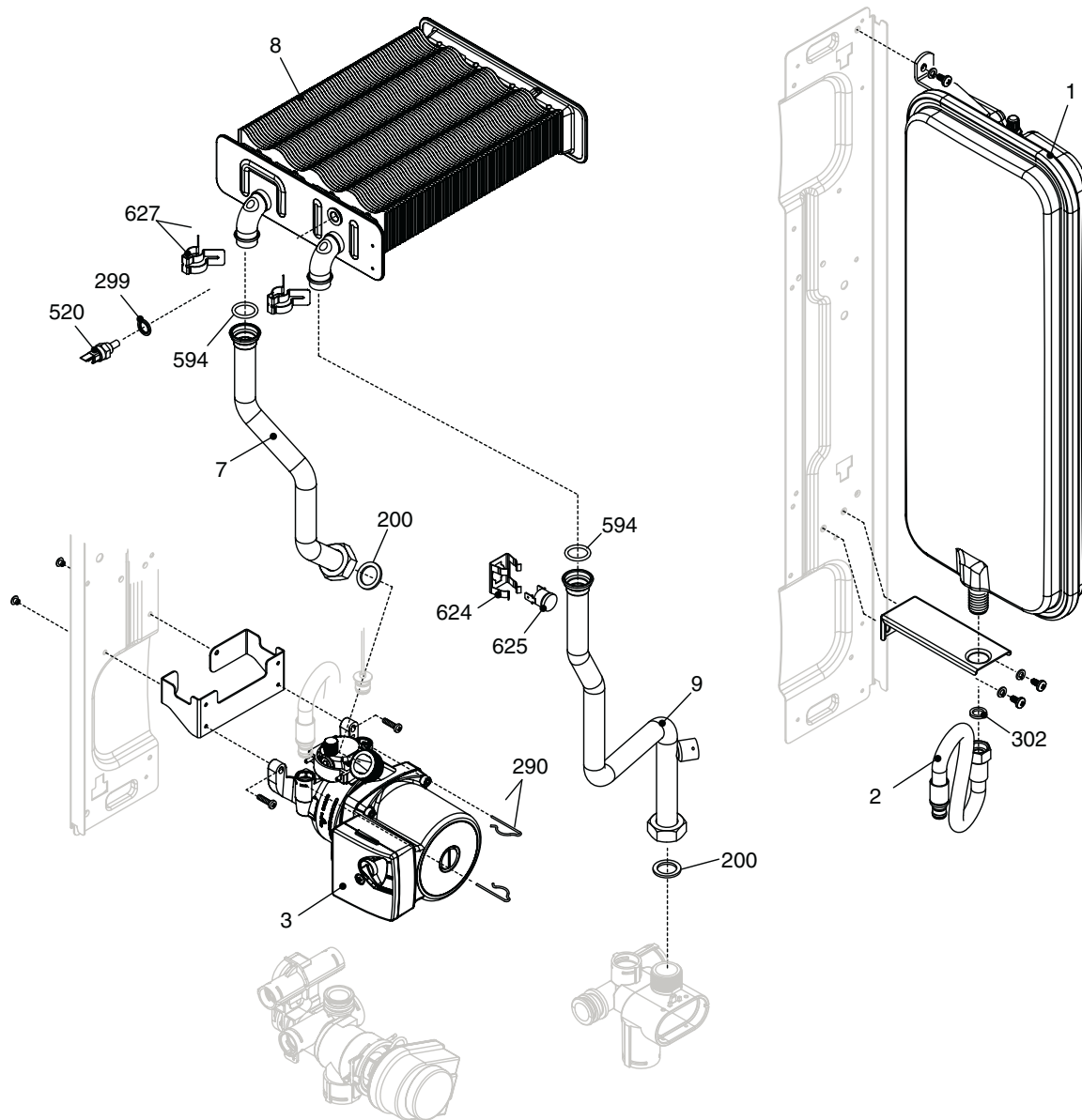
Vue	N°	Code article	Désignation
1	1	-	châssis
	12	149992	manomètre
	18	111495	couvercle de protection
	20	102172	platine principale
	26	177163	tableau de bord
	27	149895	manette de fonction
	28	149894	manette sanitaire
	31	135557	habillage complet
	34	161024	portillon
	470	198635	transformateur d'allumage
	500	109581	câblage ensemble bornier
	501	109580	câble alimentation
	502	109583	câblage afficheur
	503	109587	câblage ensemble BT

Vue 2



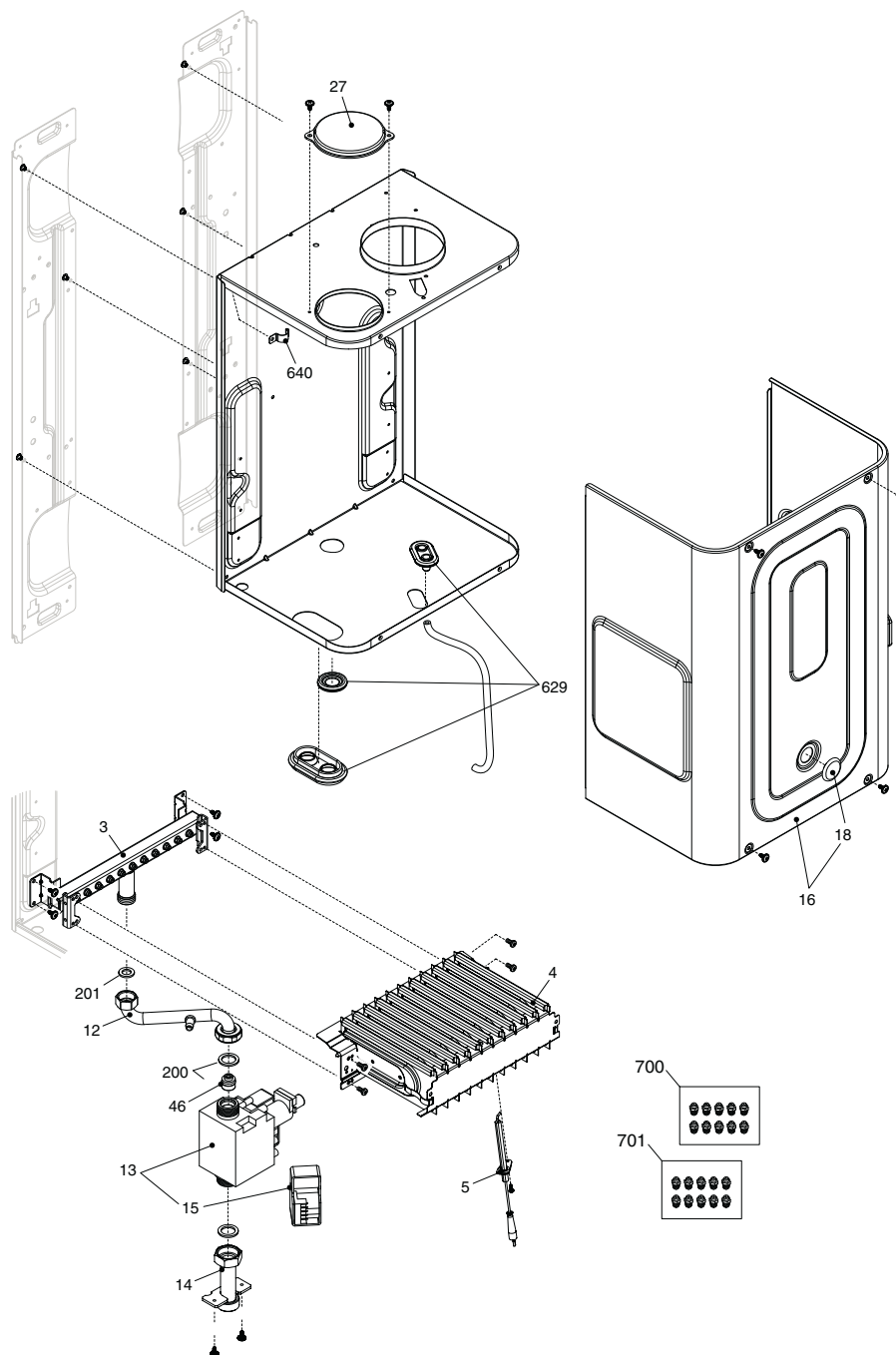
Vue	N°	Code article	Désignation
2	1	161055	préparateur sanitaire
	2	110496	corps groupe sanitaire
	4	110114	clapet d'isolement
	6	110493	corps groupe bypass
	7	110111	clapet d'isolement bypass
	9	110494	corps groupe chauffage
	10	109654	cartouche de vanne directionnelle
	11	150314	moteur vanne directionnelle
	12	110338	clip fixation cartouche
	13	110337	clip fixation moteur
	22	174425	soupape de sureté
	24	146307	limiteur de débit
	25	182813	tuyauterie eau froide
	26	119438	débitmètre
	37	183126	tuyauterie départ sanitaire
	47	111485	couvercle groupe bypass
	48	166709	robinet de vidange
	63	183127	tuyau évacuation soupape
	201	142416	joint 1/2"
	288	142667	joint torique circulateur
	290	110326	clip fixation
	343	-	bouchon
	432	110333	clip fixation corps
	433	110334	clip fixation sonde
	434	-	mamelon
	435	-	mamelon
	436	110335	clip fixation soupape
	438	142464	joint torique
	439	142468	joint préparateur
	441	110336	clip fixation couvercle
	442	142466	joint groupe bypass
	443	142465	joint torique
	444	142467	joint
	521	198728	sonde NTC sanitaire
	619	159737	pressostat
	621	142417	joint
	700	109582	câblage ensemble hydraulique

Vue 3



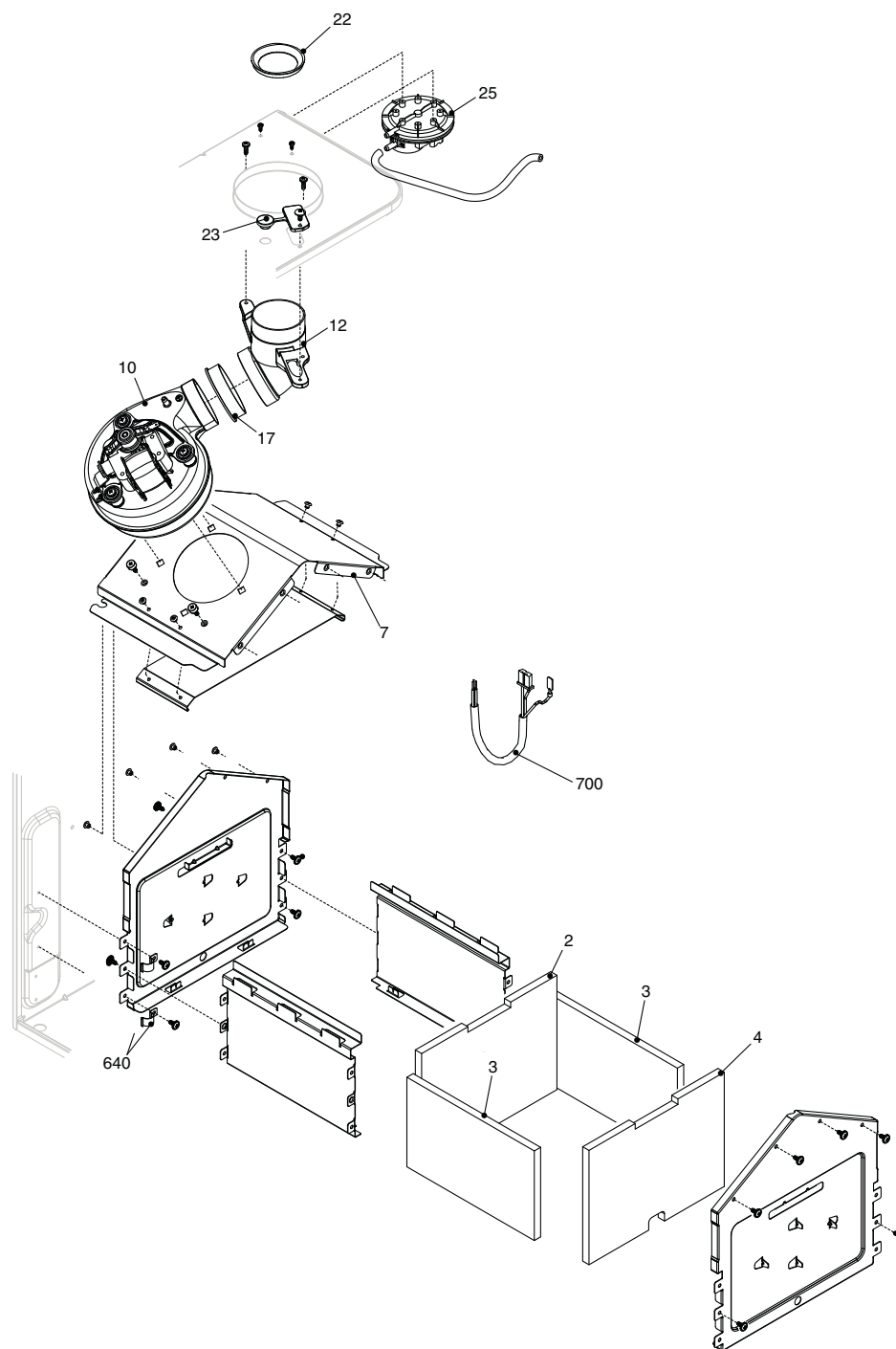
Vue	N°	Code article	Désignation
3	1	188250	vase d'expansion
	2	182787	tube flexible vase
	3	109944	circulateur
	7	182812	tuyauterie retour échangeur
	8	122034	échangeur
	9	182811	tuyauterie départ échangeur
	200	142414	joint 3/4"
	290	110326	clip fixation vase
	299	142686	joint de sonde
	302	142415	joint
	520	198733	sonde NTC
	594	142479	joint échangeur
	624	110344	clip fixation thermostat
	625	178993	thermostat sécurité
	627	110345	clip échangeur

Vue 4



Vue	N°	Code article	Désignation
4	3	167660	rampe injecteurs gaz naturels
	4	105952	brûleur seul gaz naturels
	5	124386	électrode
	12	182810	tuyauterie gaz
	13	188280	vanne gaz SIT 845 SIGMA
	14	182809	tuyauterie arrivée gaz
	15	106124	bobine de modulation complète SIT SIGMA
	16	132574	face avant avec vitre
	18	-	vitre
	27	-	cache entrée d'air
	46	120056	diaphragme Ø 4,8 mm
	200	142414	joint 3/4"
	201	142416	joint 1/2"
	629	-	passerelle (x3)
	640	-	attache

Vue 5



Vue	N°	Code article	Désignation
5	2	157665	plaque isolant arrière
	3	157666	plaque isolant latérale
	4	157664	plaque isolant frontale
	7	-	dessus chambre de combustion
	10	188539	ventilateur
	12	-	conduit ventilateur
	17	142480	joint ventilateur
	22	107521	bride fumées Ø 44
	22	107529	bride fumées Ø 42
	23	-	bouchon
	25	159734	pressostat fumées
640	-	attache	
700	109584	câblage ensemble combustion	

5 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'oeuvre n'étant pas à notre charge.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V
- tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...).

La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

atlantic